



## ÉVALUATION PÉRIODIQUE – Bilan de la Régie

En vertu de la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, Les Éleveurs d'ovins du Québec (LEOQ) doivent faire rapport à tous les cinq ans à la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec (Régie) de la gestion du Plan conjoint des producteurs d'ovins du Québec. Ce rapport prend la forme d'une évaluation périodique et a fait l'objet d'une séance publique en septembre dernier.

La Régie a récemment rendu son rapport sur cette évaluation des actions de LEOQ au regard du plan conjoint. Dans ce rapport, la Régie souligne « *son appréciation pour le sérieux et la qualité des documents et des présentations que les intervenants lui ont soumis* ».

En conclusion, la Régie formule neuf recommandations pour LEOQ. Parmi celles-ci, soulignons :

- Poursuivre les efforts de marketing et de communication pour promouvoir et favoriser la consommation d'agneaux du Québec;
- Persévérer dans les efforts consentis pour favoriser une augmentation de la production, afin de mieux répondre à la demande de viande ovine au Québec;
- Évaluer l'opportunité d'étendre l'agence de vente aux agneaux légers et aux agneaux de lait;
- Créer un lieu d'échanges et de réflexion pour améliorer les conditions de transport et d'abattage

Le rapport complet de l'évaluation périodique est disponible en [cliquant ici](#).

---

## PROGRAMME D'ASSURANCE STABILISATION DES REVENUS AGRICOLES (ASRA)



La Financière agricole du Québec a versé la semaine dernière la première avance de compensation pour l'année d'assurance 2020 au programme ASRA.

La compensation brute versée représente un montant de 43,31 \$/agneau et de 1,06 \$/kg d'agneau. À cette avance, La Financière agricole soustrait la contribution de l'éleveur au programme ASRA ainsi que les contributions au plan conjoint de LEOQ. Cette avance correspond à 50 % de la compensation nette anticipée pour l'année 2020.

Pour ce premier versement, les adhérents recevront au net les montants suivants :

- Montant par agneau : 21,94 \$
- Montant par kg : 0,5352 \$

Au total, La Financière agricole aura versé 6,7 M\$ aux éleveurs d'ovins assurés au programme ASRA. Selon les estimations, le solde du Fonds d'assurance ovins se trouvera à moins de 50 000 \$ à la fin de l'année d'assurance 2020.



## ENCAN SPÉCIALISÉ AGNEAUX LOURDS - FÊTE DU BÉLIER

C'était hier le 29 juillet que se déroulait l'encan spécialisé annuel d'agneaux lourds pour la Fête du Bélier. Près de 500 agneaux ont alors été vendus aux acheteurs présents sur place. Pour les agneaux pesant entre 100 et 125 lbs, les prix ont généralement varié de 3,50 \$/lbs à à 3,70 \$/lbs. Deux représentants de LEOQ étaient sur place pour assurer le bon déroulement de la vente. Rappelons que cet encan spécialisé est sous la supervision de l'agence de vente, telle que prévue à la réglementation.